

Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s

100 % C.E.A.



Un entretien, un constat :

Le mépris.

Le bureau local, représenté par le secrétaire et son adjoint, a sollicité un entretien avec la direction. Celui-ci s'est tenu le 9 avril dernier.

Dès les premières minutes, le ton était donné :

L'adjoint a été immédiatement exclu de l'entretien, au motif que Madame n'aurait pas été informée de sa présence en temps que membre de la « délégation » (LO du 13.02.2026).

Chacun appréciera à sa juste valeur le respect accordé aux représentants du personnel...

Mais passons.

Quelques rares points positifs ont émergé de cet entretien.

Mais la réalité est toute autre.

NON, la direction ne fournira pas les documents que le SPS-CEA réclame depuis des mois.

NON, elle ne répondra pas aux Lettres Ouvertes.

Pourquoi ? Parce que le ton des tracts de notre organisation syndicale dérange.

Les points négatifs, eux, se comptent par légion :

- La rénovation des bureaux des surveillants (UCSA AC) et les kiosques NC n'a pas été retenue dans les PRE.
- La direction affirme faire son maximum pour couvrir les postes en détention ainsi que de l'encadrement, nous voyons les résultats.

- Les ACT : selon la direction, les OS représentatives ne remonteraient pas toutes les demandes du personnel. Résultat : elle n'est pas informée de situation pourtant inacceptable (linge de lit du service de nuit troué, brulé...)
- Extractions : le panachage d'agents l'arrange et n'imposera pas à son gradé ESP de partir pour faire le troisième homme.
- La direction affirme ne pas connaître les modalités de mise en place des ESP et nous renvoie vers le chef de détention tout en étant certaine qu'aucune demande d'effectif supplémentaire n'avait été faite.
- La proposition d'un planning des fêtes de fin d'année a été demandé aux OS et lui sera présentée, débattue, votée et proposée aux personnels donc dites à votre entourage d'attendre début décembre...
- Chambres de piquet : voir des collègues sortir les matelas pour dormir dehors pour espérer un soupçon de fraîcheur lors d'une canicule ne semble pas poser de problème. Encore une fois ce sont les syndicats qui doivent faire le travail et solliciter des devis via le directeur technique...
- La direction n'est pas non plus au courant que, lors du CSA d'août 2024, elle a elle-même acté que les postes fixes, sur la base du volontariat, peuvent se rendre disponibles pour les fêtes et en dehors de cette période. Pourtant elle les sanctionne de trentième...
- ...

A ce niveau ce n'est plus un oubli: **MAIS DU MÉPRIS.**

Une fois de plus, la direction confirme son manque total de considération.

Face à cela, une question se pose : jusqu'à quand allons-nous accepter d'être ignorés ?

Le bureau local

Le 11.04.2026